



Mémoire d'Auschwitz ASBL  
Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 512 79 98  
www.auschwitz.be • [info@auschwitz.be](mailto:info@auschwitz.be)

## Nazi au féminin Des femmes allemandes et autrichiennes : témoins, complices et bourreaux

Nathalie Peeters

Novembre 2021

Alors que l'ouverture de son procès était prévue le 30 septembre. Irmgard Furchner, 96 ans, résidente d'une maison de retraite, ne s'est pas présentée au tribunal, et a pris la poudre d'escampette. Elle a occupé entre juin 1943 et avril 1945, le poste de secrétaire auprès du commandant du camp de concentration du Stutthof (Pologne). L'accusation lui reproche sa participation au meurtre de plus de 10 000 détenus du camp. Dès l'annonce de sa tentative de fuite, un mandat d'arrêt est lancé. Après quelques heures de cavale, la nonagénaire est retrouvée. Son procès débute finalement le 19 octobre, elle comparait libre, mais des mesures de sécurité sont prises afin d'assurer sa présence aux vingt-sept audiences – restreintes à deux heures par jour du fait de son âge avancé – qui sont prévues jusqu'en juin 2022.

Au cours des dernières décennies, des historiens (principalement des historiennes allemandes)<sup>1</sup> se sont intéressés aux différents rôles qu'ont joués les femmes allemandes et autrichiennes au sein de la machine de guerre nazie.

Récemment, Wendy Lower<sup>2</sup>, historienne, a étudié l'ampleur de la participation des femmes allemandes dans les violences de masse commises au sein des territoires conquis par les nazis à l'est de l'Europe. Ses recherches reposent sur un important corpus de documents : récits autobiographiques, archives de procès et investigations menées après-guerre en République démocratique allemande, en République fédérale d'Allemagne et en Autriche. Elle argue que les femmes allemandes ont tenu dans la Shoah une place beaucoup plus importante que présumée.



L'idéologie nationale-socialiste préconisait les « trois K » : *Kinder*, *Küche*, *Kirche* (enfants, cuisine, église), mais l'aide des femmes étant inévitable dans l'effort de guerre, certaines choisirent volontairement de servir le Troisième Reich et collaborèrent en faisant preuve parfois d'un fanatisme et d'une cruauté similaires à celle des hommes.

---

<sup>1</sup> Voir notamment Angelica Ebbinghaus, *Opfer und Täterinnen: Frauenbiographien des Nationalsozialismus*, Nördlingen, Franz Greno, 1987.

<sup>2</sup> Wendy Lower, *Les Furies de Hitler. Comment les femmes allemandes ont participé à la Shoah*, traduit de l'anglais par Simon Duran et Evelyne Werth, Paris, Tallandier, 2015.

## Les infirmières criminelles

Une des idées fixes d'Hitler et de ses adeptes était la pureté de la race aryenne. La « régénération du peuple allemand » devait s'accomplir par la sélection des « forts » et l'élimination des « faibles » : les personnes atteintes de handicaps mentaux ou physiques. Ces vies jugées comme « inutiles » constituant un fardeau génétique et financier pour le Reich.

En 1935, Hitler confie son dessin au chef des médecins du Reich, Gerhard Wagner : utiliser le prétexte de la guerre pour éliminer les « inaptes » afin de limiter les réactions défavorables au sein de l'opinion publique allemande et étrangère. Les opérations de meurtres planifiés commencent à se mettre en place dans les hôpitaux et asiles du Reich dès 1939. Elles débutent par les enfants et s'étendent quelques mois plus tard aux adultes.

Les infirmières sur ordre des médecins administrent des surdoses de barbituriques, des injections létales, affament les patients, les privent d'eau... Elles les accompagnent vers les chambres à gaz quand le meurtre par médicaments est remplacé par l'usage de celles-ci.

Il a été inculqué à cette génération d'infirmières, que certaines vies valent plus la peine d'être vécues que d'autres. Dès lors, obéissantes, elles ne soignent plus, mais tuent.

Celles qui travaillent dans les *Reviere* (infirmieries) des camps de concentration assistent les médecins lors d'expérimentations médicales tristement célèbres.



Après-guerre, des infirmières ont prétendu qu'elles avaient collaboré aux meurtres, par compassion, afin de mettre fin aux souffrances incurables des « malades ». Elles donnaient l'impression de ne pas éprouver de remords, et leurs crimes ne semblaient pas leur poser de problème moral. Elles soutenaient que leurs patients avaient eu la chance de bénéficier de la *Gnadentod* (la mort miséricordieuse), elles avaient ainsi accompli leur devoir<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Barbara Necek, *Les Femmes du III<sup>e</sup> Reich*, France, 2018, 52 minutes.

## Secrétaires et employées d'administration

Himmler a pris conscience que les femmes constituaient une main-d'œuvre essentielle, il a alors créé le *SS-Frauenkorps*, une unité auxiliaire qui comprenait le *SS-Helferinnenkorps* composé de femmes volontaires qui effectuaient pour la plupart divers travaux administratifs. Ces secrétaires, sténographes, et autres employées administratives ne firent pas systématiquement l'objet d'une instruction pour crime de guerre et furent exemptées de poursuites judiciaires. Certaines comme Johanna Altvater Zelle passèrent à travers les mailles du filet. Celle-ci, secrétaire d'un commissaire de district, fut accusée entre autres, d'avoir fracassé la tête d'un petit enfant juif contre un mur du ghetto de Włodzimierz Wołyński (en Ukraine) et d'en avoir jeté d'autres par la fenêtre du troisième étage d'un hôpital. Elle travailla après-guerre, pendant un certain temps comme assistante sociale. Traduite en justice avec son supérieur, en 1979 et une nouvelle fois en 1982, elle fut acquittée les deux fois en raison de témoignages contradictoires et d'un manque général de preuves.



*SS-Frauenkorps*

Compte tenu du fait de la destruction de nombreux documents par les nazis, l'accusation ne put se reposer bien souvent que sur des témoignages.

## Les gardiennes

Les femmes occupaient aussi des postes de surveillantes dans des camps de concentration où certaines redoublèrent de zèle pour prouver qu'elles pouvaient être les égales des hommes.

Parmi tant d'autres, évoquons la tristement célèbre, Maria Mandl, celle-ci devint fin 1938 *Aufseherin* (gardienne) à Lichtenburg, l'un des tout premiers camps de concentration nazis. Elle est transférée à Ravensbrück où elle est remarquée par les autorités du camp pour sa



1945

cruauté, et promue *SS-Lagerführerin* (chef de camp) à Auschwitz en octobre 1942. D'après des témoignages, elle était la pire sadique que l'on puisse imaginer. Au gré de sa volonté, elle tortura les détenus sans relâche leur infligeant les pires sévices. Une autre de ses fonctions était de signer les listes de prisonniers destinés à la chambre à gaz. Selon les historiens, elle en aurait ainsi envoyé à la mort au moins un demi-million.

Méromane, elle créa l'Orchestre d'Auschwitz dont la musique accompagnait les appels, les transports et les exécutions de prisonniers. Celle que l'on surnommait « La Bête » fut exécutée par pendaison à Cracovie le 24 janvier 1948.

On ne peut pas mentionner les gardiennes sadiques des camps sans penser aussi à Irma Grese qui n'avait que dix-neuf ans lorsqu'elle fut employée pour la première fois comme *Aufseherin* à Ravensbrück. Transférée ensuite à Bergen-Belsen, elle obtint le grade de *SS-Oberscharführerin*<sup>4</sup> (gardienne principale) à Auschwitz en 1943. Surnommée « La Hyène », elle est arrêtée par l'armée britannique le 17 avril 1945. Accusée de crimes de guerre, elle a toujours clamé ne pas regretter ce qu'elle avait fait. Reconnue coupable, elle est exécutée par pendaison le 13 décembre de la même année.



Irma Grese, 1945

## Les épouses

Beaucoup de femmes de SS furent également des participantes actives. Elles vivaient en famille aux abords des camps ou rendaient visite à leurs maris.

Ilse Koch, « la Chienne de Buchenwald », femme du premier commandant du camp de concentration de Buchenwald, était réputée pour son sadisme. Un de ses passe-temps favoris était lors de ses promenades à cheval à travers le camp de fouetter sauvagement tout détenu qui attirait son attention.

Elle a été jugée pour crimes contre l'humanité à Nuremberg et condamnée à la réclusion à perpétuité, mais le gouverneur militaire américain de la zone occupée a par la suite raccourci sa peine à quatre ans en raison de manque de preuves. Ce qui a entraîné une enquête du Sénat dans son pays. Elle a été libérée, mais arrêtée à nouveau, et jugée par un tribunal ouest-allemand et condamnée à la prison à vie. Elle s'est suicidée par pendaison dans sa prison bavaroise en 1967.



Ilse Koch en famille

Erna Petri quant à elle était mariée à un officier SS qui dirigeait un domaine agricole en Galice, dans la Pologne occupée. En 1943, six enfants juifs ont croisé son chemin alors qu'elle faisait une promenade. Ils s'étaient apparemment échappés d'un train qui les conduisait vers un centre d'extermination. Elle les a conduits dans les bois et les a abattus d'une balle dans la nuque. Cette jeune mère de deux enfants a assassiné de sang-froid six enfants âgés de 6 à 12 ans. Elle et son mari ont comparu devant un tribunal est-allemand en 1962, condamnée à une peine d'emprisonnement à perpétuité, elle ne passera qu'une trentaine d'années en prison.

---

<sup>4</sup> Le deuxième grade le plus élevé pour une femme officier SS à Auschwitz.

## Conclusion

Ces femmes n'étaient pas toutes des marginales sociopathes, elles représentaient une génération d'Allemandes qui, telle Irmgard Furchner, ont atteint l'âge adulte au moment de l'avènement du nazisme, dans les années 1930. Des femmes jeunes, endoctrinées motivées par le nationalisme, l'ambition ou la cupidité. Issues de tous milieux sociaux, instruites ou non, de toutes régions, elles avaient en commun le patriotisme et l'antisémitisme inoculés par l'idéologie nazie. Elles étaient convaincues que la violence de leurs actes trouvait sa justification dans le châtimeur vengeur des ennemis du Reich. De leur point de vue, ces actes n'étaient que l'expression de leur loyauté<sup>5</sup>.

Au plus fort des poursuites judiciaires, c'est-à-dire au cours de la première décennie après la guerre vingt-six femmes furent condamnées à mort pour des crimes commis dans des institutions médicales ou dans des camps de concentration. Hormis une exception (la policière SS qui plaça Anne Frank et sa famille sur la liste des déportations pour Auschwitz), elles ne furent pas poursuivies pour le rôle qu'elles jouèrent en tant qu'administratrices de la Solution finale<sup>6</sup>. La plupart d'entre elles reprirent paisiblement le cours de leur existence une fois la guerre finie...



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

*Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.*

*À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.*

*Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.*

<sup>5</sup> Wendy Lower, *op. cit.* p. 19.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 248.